

Information relative au fonctionnement de la centrale au gaz naturel de Bouchain

Depuis mai 2025, la centrale EDF de Bouchain est de retour sur le réseau et en fonctionnement.

A l'occasion du redémarrage après onze mois d'arrêt, des retombées de poussières entraînant des tâches orange ont été constatées sur le site et ont également impacté des riverains. Des actions correctives ont été immédiatement menées pour arrêter le phénomène, cet incident a été analysé et un retour d'expérience a été réalisé afin d'éviter la survenance de tout nouvel épisode de la sorte. Le nettoyage des biens affectés auprès des riverains a été lancé et se poursuit actuellement.

Les résultats des prélèvements des poussières confirment l'absence de nocivité pour la santé et l'environnement.

Après la phase post-redémarrage de mai-juin 2025, le fonctionnement de l'installation est tout à fait normal : EDF n'a pas constaté de situation anormale pendant l'exploitation.

Y a-t-il un lien entre ce phénomène de retombées de poussières et la coloration occasionnelle du panache de fumées ?

Non, le phénomène de coloration du panache de fumées n'a aucun de lien avec les retombées de poussières et les tâches observées en mai 2025 après l'arrêt long de onze mois.

La coloration du panache de fumées de la cheminée (comme celles observées le dimanche 31 août) relève d'un phénomène tout à fait normal de combustion lors de certaines phases d'exploitation de la centrale. Elle n'a aucun rapport avec les retombées de poussières de mai 2025 qui relevaient d'un envol de résidus de dépôts soufrés restés confinés à l'intérieur de la chaudière pendant l'arrêt long.

Dans les deux cas, il n'y a pas d'impact pour la santé et l'environnement.

Le **panache à la cheminée** peut être plus ou moins visible selon les conditions météorologiques (humidité, température) et le mode de fonctionnement de la centrale. Il peut être de couleur jaunâtre à orangé. Cela correspond au fonctionnement normal de l'installation lors de certaines phases d'exploitation : cette coloration du panache ne présente aucun risque pour la santé ou l'environnement comme le montre l'étude d'impact sanitaire transmise aux autorités avant la mise en service de la centrale, dans le cadre du dossier préalable d'exploitation.

Que s'est-il passé lors du redémarrage de mai 2025 ?

Le 9 mai 2025, EDF a été informé de l'apparition de tâches orangées sur le territoire de Bouchain. Soucieux des préoccupations de ses riverains et de l'éventuel impact des ses activités industrielles sur l'environnement, EDF a immédiatement lancé une analyse approfondie de la situation et un certain nombre d'actions ont été entreprises sur le site de Bouchain :

- Inspection complémentaire des équipements ;
- Définition des conditions spécifiques de redémarrage pour limiter au maximum les éventuels envols de poussières qui peuvent se produire de façon très ponctuelle à l'issue d'une longue période d'arrêt : des nettoyages complémentaires de la cheminée et de la chaudière ont été engagés ;
- Analyse des retombées atmosphériques : les résultats confirment leur conformité aux seuils réglementaires et **l'absence totale de nocivité pour la santé.**

Inspection de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement):

La DREAL a contrôlé les installations lors de sa visite d'inspection le 9 juillet 2025. Les éléments d'analyse de l'évènement post-redémarrage, après onze mois d'arrêt, ainsi que les actions déjà engagées ont été présentés lors de cette inspection.

Cette première analyse pointe du doigt des dépôts de poussières soufrées au niveau de la chaudière de récupération. L'origine première de ces dépôts serait être la méthode de nettoyage mise en œuvre lors de ce type d'arrêt long exceptionnel qui n'a pas permis de récupérer l'ensemble des résidus.

Au regard des éléments transmis et des réponses apportées aux questions, les conclusions du contrôle réalisé par la DREAL permettent la poursuite de l'exploitation de l'installation.

Afin de pérenniser les actions correctives et préventives mises en œuvre par EDF, l'administration a notifié à EDF qu'elle allait proposer la prescription d'un arrêté préfectoral complémentaire. Cette prescription porterait notamment sur les actions correctives visant à éviter la redondance d'un tel évènement.

EDF est engagée auprès des pouvoirs publics et des autorités, et agit en toute transparence, pour répondre à leurs sollicitations et faciliter leurs actions au quotidien

Comment sont gérés les impacts à la suite de l'évènement survenu en mai 2025 ?

Sur la base de l'avis d'un expert mandaté, EDF a pris en charge des actions de nettoyage des véhicules dans un premier temps, et étudie des solutions de nettoyage pour les autres constats recensés dans un second temps.

Un suivi régulier permet de s'assurer du bon déroulement de ces actions.

EDF met tout en œuvre pour répondre aux sollicitations des riverains et des pouvoirs publics.

Y a-t-il eu de nouvelles retombées de poussières depuis le redémarrage en mai-juin ?

EDF n'a pas constaté de situation anormale pendant l'exploitation après le redémarrage suite à l'arrêt long de onze mois.

En réponse aux questions de certains riverains sur de nouvelles retombées de poussières en août 2025, EDF a procédé à des vérifications complémentaires des installations qui ont confirmé l'absence d'anomalie sur la période.

Comme rappelé, la couleur du panache de la cheminée de la centrale n'a pas de lien avec le phénomène de tâches orangées observé lors du redémarrage en mai 2025. Il est sans effet environnemental et sanitaire sur le territoire et la population.

Les équipes d'EDF sur le site sont pleinement mobilisées pour assurer le fonctionnement de l'installation en toute sécurité et avec professionnalisme, dans le plus strict respect de la réglementation et des règles d'exploitation.

EDF, en tant qu'entreprise engagée pour son territoire, reste à l'écoute des préoccupations des riverains.